

Formation fédérale continue « Activités physiques et sportives sur prescription médicale » (APSPM)



Afin de répondre au dispositif mis en place par l'État, un diplôme fédéral « Activités Physiques et sportives sur Prescription Médicale » est proposé : 35 h de formation autour du Sport Santé Bien-être, plus particulièrement en direction des personnes atteintes d'ALD (Affection longue durée) présentant des limitations fonctionnelles minimales ou sans limitations fonctionnelles.

La commission médicale du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif) du 29 mars 2023 a validé, au regard des modalités prévues dans le cadre du 4° de l'article D1172-2 du code de la santé publique, l'inscription de la formation certification fédérale portée par la Fédération Française de Sport pour tous. Cette validation du CNOSF va prochainement être officialisée par la publication d'un arrêté interministériel listant les certifications fédérales liées au décret du sport sur ordonnance par le CNOSF.

Ce diplôme APSPM qu'il soit aujourd'hui qualification complémentaire ou demain fédéral, va apporter une reconnaissance de compétences acquises (conformément au référentiel de l'APSPM).

Bordeaux

Lydie BATTAGLIA lydie.battaglia@sportspourtous.org 06 12 09 36 60

Dates d'inscription : 10/06/2024, date limite 15/08/2024
Réunion d'information : 10/06 et 15/07/2024 à 12h30 par Teams (distanciel)
Test Technique : du 18/08 au 1/09/2024
Positionnement : du 2 au 12/09/2024
Session 1 : 13,14,15/09/2024
Session 2 : 9,10/11/2024
Evaluation : 6,7/01/25

Objectifs

Cette formation a pour objectif de rendre les stagiaires capables de préparer, accueillir et animer une séance sportive pour un public avec une prescription médicale

Contenus

- Prise en compte de la singularité des pratiquants.
- Promotion de l'éducation pour la santé.
- Evaluation de la situation initiale du pratiquant.
- Conception, planification, mise en œuvre et évaluation d'un programme d'activités physiques pour ce public.
- Bien réagir face à un accident au cours de la pratique.
- Identification des caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

Coût

- Licenciés Sports pour Tous: 450€
- Extérieur Sports pour Tous 810 €
- Financement possible via les OPCO, Pôle Emploi...
- Les repas du midi sont à votre charge.
- Pour l'hébergement les intéressés doivent s'organiser pour réserver leur logement.

Prérequis

- Titulaire d'un CQP éligible (Arrêté du 19 juillet 2019 relatif à la liste des certificats de qualification professionnelle) ou Diplôme Fédéral comme l'Animateur Bénévole Sports pour Tous.
- Titulaire du PSC1 (Prévention Secours Civique de niveau 1) ou équivalent.

**Durée : 39 heures (du positionnement à la certification)
+ 10 heures d'alternance**